



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira
le jeudi 7 mars 2019 à 20h00
en mairie de Froideconche.

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18/12/2018
- Décisions du maire
- Vote et approbation des comptes administratifs et de gestion 2018
- Affectation des résultats
- Validation du DCE définitif – Restructuration des bâtiments communaux
- Admissions en non-valeur – Effacement de dettes
- Validation du projet d'aménagement de la zone AUY (Champ Leloup)
- Acquisition de la parcelle communale AB 48 (Mets d'Amont)
- Approbation du règlement de l'étang communal et fixation du prix des cartes
- Tarifs de déneigement des zones artisanales et commerciales CCPLx
- Reprise des terrains agricoles en fin de bail SAFER
- Questions diverses

Froideconche, le 25/02/2019

**Le Maire,
Eric PETITJEAN**